

Saguenay, le 27 février 2019

6211-09-072

Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay par Hydro-Québec**Objet : Complément d'information à la suite du dépôt du mémoire de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord**

Pour faire suite à la demande du président de la commission, M. Denis Bergeron, la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord dépose le présent document en complément d'information.

Le grand comité du CMAX relève de Développement économique 02, lequel regroupe les préfets de chacune des MRC du Saguenay—Lac-Saint-Jean, la mairesse de Ville Saguenay, ainsi que les cinq (5) membres administratifs des organismes de développement économique des MRC.

Voici la composition du comité :

- Président du CMAX (André Paradis, préfet de la MRC Lac-Saint-Jean-Est)
- Les cinq (5) membres administratifs des organismes de développement économique des MRC
- Un (1) représentant de la communauté Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
- Un (1) représentant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
- Un (1) représentant du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)
- Un (1) représentant de la Société des fabricants régionaux
- Un (1) représentant du regroupement des Chambres de commerce du Saguenay—Lac-Saint-jean
- Un (1) représentant d'Emploi-Québec